

DEMANDE DE CRÉNEAUX RÉGULIERS 2024-2025



FICHE DE RECONDUCTION(S) D'ACTIVITÉ(S) ou NOUVELLE(S) DEMANDE(S)

Année scolaire

2024-2025

Où et quand renvoyer le dossier ?

Le dossier est à renvoyer au plus tard **le jeudi 6 juin 2024**
au service Vie Associative au centre culturel ou par mail à
associations@loctudy.fr

DIRECTION DE LA CULTURE DE LA VIE ASSOCIATIVE ET DE
L'ÉVÉNEMENTIEL

Chargée de vie Associative : **Jessica VALLOIS**

Demandes de salles, rendez-vous, relais d'information, demande
d'évènements et de matériel, formation.

02 98 87 92 67 / associations@loctudy.fr

Responsable Complexe sportif : **Franck LE DREN**

Interlocuteur technique, réservation minibus, demande d'affichage.

07 88 35 10 87 / franck.ledren@loctudy.fr

Responsable Pôle Vie Locale : **Johan VERDIER**

centreculturel@loctudy.fr

PROCEDURES DE DEMANDE DE CRENEAUX

- Les demandes doivent être formulées au plus tard le 6 juin 2024 pour la période scolaire de septembre à juin/début juillet à déposer au centre culturel ou à renvoyer par e-mail à associations@loctudy.fr
- Pour effectuer une demande de créneaux réguliers, remplissez **précisément** la fiche de demande(s) ou reconduction(s) d'activité.
- En raison des fortes demandes, les associations sont priées de positionner en priorité les **créneaux horaires indispensables** à la programmation de leurs activités.
- Les plannings des salles sont examinés chaque année courant d'été par la commission d'attribution des créneaux réguliers.
- Suite à la commission d'attribution des créneaux, vous recevrez par courriel votre convention des créneaux réguliers attribués ainsi que votre convention.
- Pour confirmer ces propositions de créneaux réguliers, il est impératif de nous retourner les documents suivants au plus tard le 2 septembre 2024 :
 - Convention à retourner signée
 - Attestation de responsabilité civile / attestation d'assurance
 - Fiche contact mis à jour
 - Le règlement par chèque à l'ordre du trésor public (si

partenaires)

Seules les associations ayant signé la convention d'utilisation des équipements et qui auront fourni tous les documents demandés pourront obtenir un créneau.

DESCRIPTION DE L'ATTRIBUTION DES CRÉNEAUX HORAIRES

- Les créneaux sont attribués uniquement pour la période scolaire.
- Si vous désirez utiliser vos créneaux pendant les vacances, il vous faudra faire une **simple demande par mail au moins 15 jours avant** à associations@loctudy.fr. Cette extension éventuelle de créneaux se fait selon la disponibilité des salles.
- Les programmations municipales restent prioritaires sur les équipements pendant la période des vacances.
- Toute demande ponctuelle d'équipement qui ne concerne pas les créneaux attribués devra faire l'objet d'une demande de réservation.

COMMENT REMPLIR LE TABLEAU DES DEMANDES ?

- Faites vos demandes par créneaux horaires contigus (exemple : 17h00 – 20h00). Remplissez le tableau avec soin, une fois les créneaux attribués vous devrez impérativement respecter vos horaires.
- La demande de créneau doit comprendre : l'arrivée sur les lieux, l'installation de matériel, l'activité à proprement parler, puis le rangement et la désinstallation du matériel. Par exemple, si votre activité avec vos adhérents dure 1h30, mais qu'il vous faut 15 minutes d'installation et 15 minutes de rangement, vous devez faire une demande de créneau de 2h.
- Un créneau d'une durée d'une heure et quart se note 1,25 ; une heure et demi se note 1,5 ; une heure quarante-cinq se note 1,75.

DEMANDE DE CRÉNEAUX RÉGULIERS 2024-2025



ASSOCIATION

Nom de l'association :

E-mail :

Nom du Président :

N° de téléphone du président.....

Nom du responsable d'activité :

N° de téléphone du responsable d'activité.....

Siège social :

Activité(s) avec nom du responsable si plusieurs activités:

-
-
-
-
-
-
-
-

Je remplis le tableau ci-après pour l'intégralité de mes demandes de créneaux

